

Mon interco' *infos*

Le journal d'informations de la Communauté de Communes
Enclave des Papes Pays de Grignan

CHAMARET / CHANTEMERLE-LÈS-GRIGNAN / COLONZELLE / GRIGNAN / GRILLON / MONTBRISON-SUR-LEZ / MONTJOYER / MONTSÉGUR-SUR-LAUZON / LE PÈGUE /
RÉAUVILLE / RICHERENCHES / ROUSSAS / ROUSSET-LES-VIGNES / SAINT-PANTALÉON-LES-VIGNES / SALLES-SOUS-BOIS / TAULIGNAN / VALAURIE / VALRÉAS / VISAN

N°2 / Printemps 2025

www.cceppg.fr suivez-nous sur  

(RE) DÉCOUVREZ VOTRE INTERCO *au service du territoire depuis 2014 !*

L'interco
à votre service p. 2

2014-2025 p. 4-5

La vie
de l'interco p. 6-7



Une interco engagée
dans la transition
écologique p. 8-9

Une interco engagée
dans l'avenir
du territoire p. 10-11



Un nouvel exécutif
pour l'interco p. 12

Communauté de Communes

Enclave Pays
des Papes Grignan
CCEPPG



REPRISE DES NAVETTES BIBLIOTHÈQUES



Avec la navette, ça roule dans le réseau des bibliothèques de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan

Connaissez-vous le réseau des bibliothèques municipales et associatives du territoire de la CCEPPG ?

Les 7 bibliothèques et médiathèques municipales et associatives situées à Taulignan, Visan, Richerenches, Montségur-sur-Lauzon, Grignan, Grillon et La Vence (Roussas & Valaurie), ont rassemblé au sein de ce réseau leurs fonds documentaires et ressources numériques afin d'offrir à tous les adhérents un plus grand panel de choix.

Les lecteurs peuvent ainsi accéder et emprunter livres, BD, CD & DVD, périodiques... dans toutes les bibliothèques !

Après un test concluant en 2023, le réseau des bibliothèques vous propose, le 3ème mardi du mois, une navette sur le territoire pour acheminer les documents d'une bibliothèque à une autre.

Comment ça marche ?

Réservez vos livres, jeux, CD... en ligne www.bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org ou auprès de votre bibliothèque habituelle et venez les récupérer dans la bibliothèque de votre choix ! Puis rendez les documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau !



CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Besoin d'aide pour maîtriser vos outils numériques ?

Si vous vous sentez perdu(e) face aux nouvelles technologies ou que vous avez besoin d'accompagnement pour effectuer vos démarches en ligne, la Conseillère Numérique de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan est là pour vous aider !

Un accompagnement personnalisé pour tous vos besoins numériques

Que vous soyez débutant ou que vous cherchiez à perfectionner vos compétences, Charline LAVIE, conseillère numérique, vous propose un accompagnement adapté à vos besoins. Elle vous aide à prendre en main vos outils numériques : ordinateur, tablette ou smartphone, peut vous conseiller pour bien naviguer sur Internet, gérer vos emails, utiliser les réseaux sociaux, ou encore pour sécuriser vos données personnelles.



Des démarches administratives facilitées

Si vous avez du mal à vous connecter sur des plateformes publiques comme la CAF, les impôts ou la Sécurité Sociale, Charline peut vous accompagner dans ces démarches en ligne : création de comptes, prise de rendez-vous, ou encore remplissage de formulaires numériques.

Venez rencontrer Charline lors de ses permanences

Que vous soyez à l'aise ou non avec les outils numériques, n'hésitez pas à venir rencontrer Charline lors de ses permanences. Elle se déplace dans les différentes communes de notre territoire, et vous reçoit avec ou sans rendez-vous, pour vous offrir un accompagnement personnalisé et gratuit.

Tous les mois, retrouvez le planning de ses permanences sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cceppg.fr



À l'heure où la Communauté de Communes est tant décriée et accusée de dysfonctionnements, il me paraît aujourd'hui important de jeter un regard rétrospectif sur une décennie de travail, de défis et de réussites. Dix années certes parfois tumultueuses, où il a fallu apprendre à se connaître et à collaborer, mais aussi dix années d'engagement et de projets concrets au service de notre Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan. Dans chacun des domaines où elle intervient, notre intercommunalité a su semer les graines de projets qui, aujourd'hui, témoignent de notre détermination et de notre engagement collectif.

Lorsque nous faisons le bilan de cette décennie, nous pouvons être fiers du chemin parcouru. Malgré des contraintes budgétaires et des obstacles parfois imposants, près de 17 millions d'euros ont été investis sur notre territoire. Ces investissements, dont chacun bénéficie aujourd'hui, répondent aux besoins essentiels de notre quotidien : le financement de la mise en place de la fibre et donc l'accès au très haut débit, un accueil adapté pour la petite enfance, notamment par la construction de deux crèches, une gestion optimisée des déchets ménagers et du tri sélectif, le maintien et le développement d'une économie locale dynamique... Autant de projets qui, au-delà de leurs aspects techniques, renforcent le lien entre nos habitants et font vivre notre territoire.

L'année écoulée, a été marquée par l'achèvement de projets d'envergure. Le déploiement des points d'apport volontaire, l'adoption de notre Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) et le nouveau schéma des mobilités témoignent de notre prise de conscience des enjeux planétaires et de notre volonté de contribuer activement à la réduction des gaz à effet de serre. Ces démarches, bien qu'exigeantes, sont des réponses concrètes à des défis environnementaux qui dépassent notre territoire et dont nous devons tous être partie prenante.

Je ne minimiserai pas les enjeux ni les conséquences de la scission que nous venons de vivre mais je souhaite, en tant que tout nouveau président de la CCEPPG, mettre l'année à venir à profit pour continuer à fédérer mais aussi poser les bases de la réflexion sur l'évolution éventuelle de notre intercommunalité, dans le cadre d'un dialogue apaisé et constructif.

Au-delà de ce défi, les dossiers en cours doivent pouvoir être menés à bien et je souhaite notamment garantir la continuité de deux beaux projets portés par la Communauté de Communes : la reprise de la gestion du Campus Connecté Hauts de Provence, qui connaît désormais un bel essor en offrant à de plus en plus d'étudiants un espace propice à l'apprentissage et à l'autonomie ; et le début de la construction d'une nouvelle crèche communautaire sur Valréas, qui viendra enrichir notre offre d'accueil pour la petite enfance.

Ces réalisations restent le fruit d'un travail acharné et collectif, et elles reflètent notre vision d'un avenir tourné vers l'innovation, la solidarité et la durabilité. Que cette revue soit l'occasion de souligner ces réussites, et surtout de remercier toutes celles et ceux qui, par leur engagement, ont permis de donner vie à ces projets.

Bonne lecture !

Pierre-André VALAYER
Président



SAVE THE DATE

JEUDI 15 MAI 2025 :

Prochain Contact'Emploi - job-dating, organisé par C2EG, le Club des entrepreneurs du territoire de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan.

Candidats à un emploi ou un stage ?

Venez avec votre CV rencontrer directement les entreprises qui recrutent sur le territoire !



CONTACTS / INFORMATIONS UTILES

COMMUNAUTE DE COMMUNES
ENCLAVE DES PAPES PAYS DE GRIGNAN
Espace Germain Aubert
17A Rue de Tourville
84600 VALREAS

🌐 www.cceppg.fr
☎ 04 90 35 01 52
✉ infos@cceppg.fr
📘 www.facebook.com/infosCCEPPG
📷 www.instagram.com/cceppg.2684



Scannez ce QR code pour mieux nous connaître.



Magazine de la CCEPPG - Printemps 2025
Directeur de la publication : Pierre-André Valayer
Rédacteurs : Services de la CCEPPG
Crédits photos : Services de la CCEPPG
Photo de couverture : Services de la CCEPPG
Création : Devisocom - Impression : Graphot
Dépôt légal à parution - 12 000 exemplaires



2014-2025

17 millions d'investissements de l'interco au bénéfice du territoire

2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025



2014 - 2024

172 000 €
AMÉNAGEMENT
DES DÉCHÈTERIES



2016 - 2024
74 000 €
MOBILITÉS



2017

218 200 €
ESPACE
GERMAIN AUBERT
Pôles administratifs
& techniques



2018 - 2025

2 224 000 €
DÉPLOIEMENT DES POINTS
D'APPORT VOLONTAIRE
DE DÉCHETS



2021 - 2023
25 500 €
COMPOSTAGE



2024

49 000 €
CAMPUS
CONNECTÉ



2017 - 2024

253 000 € (26)
+ 70 100 € (84)
ZONES D'ACTIVITÉS
Travaux



2017 - 2021
126 000 €
LOCAUX EPICERIE
SOCIALE



2014-2025
66 400 €
PLAN CLIMAT
Air Energie
Territorial



2014 - 2024

6 700 000 €
ESPACE GERMAIN AUBERT,
CITÉ DU VÉGÉTAL,
HÔTEL D'ENTREPRISES,
PLATEFORME
D'ÉCO-EXTRACTION



2022 - 2023

830 000 €
CONSTRUCTION
MICRO-CRÈCHE
À ROUSSAS



2024-2025

602 600 €
PROTECTION CONTRE
LES INONDATIONS
Travaux



2024-2027

3 000 000 €
CONSTRUCTION CRÈCHE
+ RELAIS PETITE ENFANCE
À VALRÉAS

EN CHIFFRES DEPUIS 2020

115 places
en crèches financées

382 places
d'accueil de loisirs financées

2 430 763 €
de financement au secteur
enfance jeunesse

1 553 705 €
investis dans le tourisme

1 898 906 €
de financement pour la lutte
contre les inondations

30 558 tonnes
d'ordures ménagères
collectées

323 381
passages en déchèteries pour
45 213 tonnes déposées

9 396 tonnes
valorisées dans le cadre de
la collecte des emballages/
papiers/verres

3 778 actes
instruits par le service
mutualisé d'Autorisation
du Droit des Sols

1 109 délibérations
et décisions du Président
prises

34 réunions
du conseil communautaire

36 réunions
de la conférence des maires

La vie de l'interco

La vie de l'interco



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'ESPACE GERMAIN AUBERT : UN PÔLE D'INNOVATION ET DE DYNAMISME ÉCONOMIQUE

Un lieu réhabilité au service de l'innovation et de l'entrepreneuriat

Situé au cœur de Valréas, l'Espace Germain Aubert est devenu un véritable moteur économique du territoire. Cet ancien site industriel, autrefois emblématique de la région, a été transformé en un écosystème dynamique réunissant une pépinière d'entreprises dédiée à la valorisation du végétal, un hôtel d'entreprises, une plateforme d'éco-extraction et un pôle administratif offrant divers services au public. Aujourd'hui, ce site accueille 20 entités – entreprises, services publics et associations – et voit se croiser quotidiennement plus d'une centaine de salariés. Grâce à sa réhabilitation progressive, il offre un cadre propice à l'innovation et au développement des entreprises.

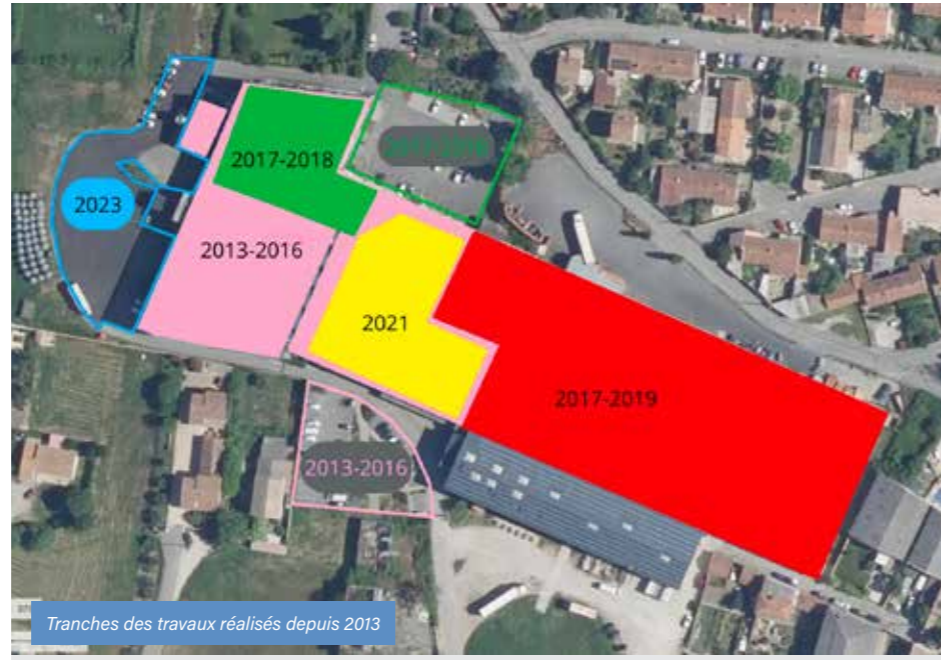
Un héritage industriel réinventé

S'étendant sur 25 000 m², l'Espace Germain Aubert était autrefois un haut lieu de l'industrie locale, employant près de 500 salariés à son apogée. En 2011, l'intercommunalité a acquis ce site avec pour ambition d'accompagner le sauvetage des 60 emplois encore en place et de redynamiser le tissu économique du territoire.

La transformation progressive du site a permis la création de la **Cité du Végétal**, un projet structurant qui favorise l'implantation d'entreprises spécialisées dans la transformation et la valorisation du végétal.

Suite à la cessation d'activités de l'entreprise Tiro Clas System, en janvier 2016, laissant un ensemble de près de 18 000 m² vacants, plusieurs phases de réhabilitation ont permis de diversifier les conditions d'accueil et les entités hébergées.

En septembre 2016, la plateforme d'éco-extraction ID4TECH, devenue **HEIDI BOTANICALS** en 2024, a rejoint la Cité du Végétal. Ce laboratoire de pointe met en œuvre divers procédés d'éco-extraction en s'appuyant sur les principes de la chimie verte, permettant ainsi le développement de nouveaux ingrédients et savoir-faire durables.



Tranches des travaux réalisés depuis 2013

Des infrastructures modernisées

La croissance des entreprises présentes sur le site a nécessité des aménagements spécifiques, notamment en matière de logistique. En 2024, la rénovation complète des trois quais de chargement et des espaces de circulation a renforcé la capacité du site à répondre aux besoins des acteurs économiques locaux. Aujourd'hui, 96 % de la superficie de l'Espace Germain Aubert est occupée, et un projet est à l'étude pour réhabiliter les 1 000 m² restants afin d'accueillir de nouvelles entreprises.

Une pépinière d'entreprises dédiée à la valorisation du végétal

La pépinière d'entreprises joue un rôle clé dans l'accompagnement des jeunes entreprises spécialisées dans la transformation du végétal. Celles-ci bénéficient d'un hébergement flexible et d'un environnement collaboratif favorisant leur développement.

Les filières prioritaires concernent la cosmétique, le bien-être, la nutraceutique, l'écoconstruction et les senteurs d'intérieur. Enfin, La plateforme Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale (ISDPAM) dispose d'un bureau permanent au

sein de la pépinière. Cette structure intervient sur les créations, les reprises et les développements d'activité via un accompagnement individualisé et l'octroi de prêts d'honneurs ainsi que par un accompagnement collectif via le club d'entrepreneurs « Club Propulse » (uniquement sur RDV - contact : 04 90 30 97 15).

Un hôtel d'entreprises pour les sociétés en pleine expansion

L'hôtel d'entreprises, qui s'étend sur 12 500 m², offre un cadre adapté aux sociétés déjà bien établies, leur permettant de poursuivre leur développement dans un environnement professionnel structurant.

Un avenir tourné vers l'innovation

Grâce à cette réhabilitation ambitieuse, l'Espace Germain Aubert s'affirme comme un acteur incontournable du développement économique local. En alliant tradition industrielle et innovation durable, il constitue un terrain fertile pour les entrepreneurs d'aujourd'hui et de demain, contribuant activement à la vitalité économique du territoire.

Zoom sur...



CAMPUS CONNECTÉ HAUTS DE PROVENCE

UNE FORMATION SUR-MESURE ET LOCALE AVEC LE CAMPUS CONNECTÉ HAUTS DE PROVENCE

Vous envisagez de reprendre vos études, mais l'idée de devoir quitter la région vous freine ? Vous cherchez un environnement soutenant pour suivre une formation à distance ? Ne cherchez plus : le Campus Connecté Hauts de Provence est là pour vous, au cœur de Valréas !

Porté par la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan, ce lieu innovant vous offre la possibilité de réaliser vos projets de formation sans avoir à délocaliser vos études. Que vous soyez étudiant, demandeur d'emploi ou salarié, le Campus Connecté s'adapte à vos besoins, vous offrant une solution flexible pour avancer dans votre parcours professionnel.

Un accompagnement personnalisé et un cadre moderne

Finis l'isolement des formations en ligne ! Le Campus Connecté vous propose un accompagnement sur-mesure grâce à une équipe de professionnelles dédiées, Clémentine et Nathalie, qui assurent un tutorat à la fois individuel et collectif. Elles sont là pour vous guider, répondre à vos questions et vous soutenir dans chaque étape de votre parcours, afin de faire de votre expérience une véritable réussite !

Des infrastructures modernes et un environnement propice à la réussite

Installé depuis la rentrée de septembre 2024, dans des locaux modernes situés au rez-de-chaussée de la Communauté de Communes à Valréas, le Campus Connecté est équipé d'un accès Internet très haut débit et de tout



Atelier animé par un étudiant, février 2025

le matériel nécessaire pour travailler dans les meilleures conditions : ordinateurs, grande salle de travail, cabines individuelles, espace de détente pour se ressourcer et échanger avec les autres étudiants... Chaque aspect a été pensé pour favoriser à la fois votre concentration et votre bien-être.

Un cadre dynamique et convivial pour avancer ensemble

Plus qu'un simple lieu de travail, le Campus Connecté est un véritable espace de vie et d'échanges. Vous y trouverez une dynamique chaleureuse et bienveillante, avec la possibilité d'évoluer dans un groupe motivé, tout en bénéficiant d'un suivi personnalisé. Vous n'êtes pas seul(e) dans cette aventure : vous êtes soutenu(e) à chaque étape.

Venez découvrir le Campus Connecté !



Salle d'étude du Campus



Alors, n'attendez plus pour donner vie à vos projets ! Venez rejoindre le groupe dynamique et convivial du Campus Connecté Hauts de Provence.

Depuis son déménagement à Valréas, le nombre d'inscriptions a été multiplié par trois, grâce à sa localisation idéale à seulement 5 minutes à pied de la gare routière et du centre-ville de Valréas ! Venez construire votre avenir à deux pas de chez vous.

Rencontrez-nous dès maintenant et faites le premier pas vers votre réussite !

CONTACT

Coordonnatrice :
Clémentine DE MUYNCK
Tutrice : Nathalie GHIO
☎ 07 61 85 43 53
✉ campus.connecte@cceppg.fr
📍 Espace Germain AUBERT
17A rue de Tourville
84600 VALREAS



Une interco engagée dans la transition écologique

RÉDUIRE ET VALORISER NOS DÉCHETS... C'EST POSSIBLE GRÂCE AU TRI ET AU COMPOSTAGE !



À SAVOIR

Notre guide du tri est disponible sur le site internet de la CCEPPG : <http://cceppg.fr/competences/developpement-durable/les-gestes-de-tri>
Feuilleter ici :



Merci de votre vigilance,
faites les bons gestes !
Nous comptons sur vous !

RÉDUIRE LE VOLUME DE NOS ORDURES MÉNAGÈRES, GRÂCE AU TRI... C'EST POSSIBLE !

Les emballages et les papiers sont désormais à déposer dans le même conteneur de tri (jaune ou bleu). Notre centre de tri Métrapolis (à Portes-lès-Valence) fait ensuite la différence des matériaux.

3 consignes simples à respecter pour bien faire le tri :

- ▶ vider les emballages (pas besoin de les laver)
- ▶ ne pas imbriquer les emballages entre eux
- ▶ jeter les emballages en vrac et pas en sac, sinon les matériaux ne sont pas reconnus sur les chaînes de tri (un sac fermé, même avec des emballages à l'intérieur > c'est un refus de tri !)

Trop d'emballages, de papiers, de verre et de cartons se retrouvent encore dans le conteneur gris des ordures ménagères. Ils ne sont donc pas jetés au bon endroit.

Tous ces déchets, qui ne doivent pas être mélangés avec les ordures ménagères, pourraient être valorisés, notamment les emballages plastiques et métalliques qui pourraient connaître une seconde vie, le papier et le carton qui pourraient être recyclés plusieurs fois et le verre qui est, lui, recyclable à l'infini.

Aujourd'hui, les refus de tri sont payants. Si vous déposez un déchet qui n'a pas à être dans un conteneur de tri Emballages & Papiers, la Communauté de Communes paye ! (exemples : les ordures ménagères qui sont déposées dans les Emballages & Papiers, un pneu, du verre, de la ferraille ou encore du tissu...)

**La seule question qu'on doit se poser :
C'est un emballage ou pas ?
Si c'est oui, c'est dans le conteneur de tri (jaune ou bleu sur le territoire de la CCEPPG) !**

EN 2024

1 tonne (T) de verre jetée dans le bon conteneur (vert) coûte environ 35€/T. Si le verre est jeté dans le conteneur des ordures ménagères (gris) il coûte 278€/T.

En 2024, la CCEPPG a collecté 1062 T de verre !

Avec le nouveau schéma de collecte des déchets, et la création des points d'apport volontaire où le tri est présent à côté des ordures ménagères, en 2024 de 291 T des ordures ménagères et de 73 T d'emballages et de papiers

**ON COMPTE SUR VOUS !
Le geste de tri peut être facile**

STOP aux déchets recyclables dans les conteneurs des ordures ménagères
Pensez aux conteneurs de tri.

TOUT LE MONDE PEUT COMPOSTER !



Initiation au compostage collectif, animée par Ludivine CASPAR sur une placette

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) oblige les collectivités à fournir une solution de tri des biodéchets pour l'ensemble des Français. A la CCEPPG, nous avons anticipé cette obligation en équipant dès 2022 des communes de notre territoire en composteurs collectifs et en distribuant des composteurs domestiques à un prix préférentiel de 40€ l'unité.

Aujourd'hui, 34 placettes de compostage collectif sont installées sur l'ensemble de nos 19 communes. Le suivi de ces installations est assuré à la fois par la chargée de mission compostage et biodéchets de la CCEPPG, Ludivine CASPAR, mais également par les services techniques municipaux et l'ensemble des Guides composteurs et Référents de site de compostage formés gratuitement par la CCEPPG et le SYPP depuis juin 2021. Ces



70 personnes constituent un réseau précieux pour rendre la pratique du compostage pérenne sur notre territoire. En fonction des envies et des compétences, ils peuvent tenir des stands lors d'événements, faire de la veille sur une placette proche de chez eux ou participer à une animation scolaire. Au total, sur l'année scolaire 2024/2025, ce sont 27 animations scolaires qui ont ou auront lieu dans dix établissements scolaires du territoire. Quatre thèmes sont abordés : le compostage, le tri des déchets, le gaspillage alimentaire et le jardinage avec compost. Des pesées à la cantine sont également prévues pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Trois cantines ont participé sur cette année scolaire.

Pour faire vivre le réseau compostage, deux rencontres par an sont organisées pour faire le bilan des actions entreprises dans les différentes communes. Des sorties à la journée sont également prévues sur le thème du tri des déchets. La première visite a eu lieu en février au site d'enfouissement de COVED à Roussas puis à SYPROVAL, centre de préparation de combustible, pour s'amuser autour d'un escape game sur le tri des déchets.

**Vous avez un jardin
mais pas encore de composteur ?**

La CCEPPG soutient le compostage individuel en contribuant financièrement à l'achat d'un kit de compostage !

Pour + d'INFOS, rdv sur www.cceppg.fr

Résumé EN CHIFFRES

34
placettes sur nos
19 communes

27
animations
scolaires sur
l'année scolaire
2024/2025

3
cantines
volontaires pour
organiser des
pesées pour
lutter contre
le gaspillage
alimentaire

**BRAVO,
poursuivez
vos efforts,
chaque geste
compte !**

Une interco engagée dans l'avenir du territoire



MOBILITÉS ACTIVES : UN OUTIL STRATÉGIQUE POUR DEMAIN

Le schéma directeur des mobilités et mobilités actives du territoire de l'Enclave des Papes Pays de Grignan a été approuvé à l'unanimité par le Conseil Communautaire du 6 juin 2024. Cet outil essentiel permet de disposer d'une base de travail solide pour le développement et la mise en œuvre d'actions concrètes sur les infrastructures du territoire.

Plus qu'un simple document administratif, il constitue une véritable boussole pour guider l'action publique en matière de mobilité, qu'il s'agisse des déplacements quotidiens, touristiques ou de loisirs. Son élaboration, soutenue par l'ADEME (programme AVELO2) et les Départements de Vaucluse et de la Drôme, permet notamment d'accéder à des financements essentiels pour développer des actions sur le territoire.

LES PREMIÈRES ACTIONS

Le «Savoir Rouler à Vélo» : une priorité pour nos enfants

L'apprentissage du vélo en toute sécurité fait partie des actions prioritaires définies par les élus de la CCEPPG. Depuis la rentrée scolaire 2024, la CCEPPG déploie le dispositif «Savoir Rouler à Vélo» dans les classes de CM2 des écoles volontaires du territoire. À l'issue des 15 heures de formation, réparties en trois sessions encadrées, chaque enfant reçoit un diplôme et une sonnette à fixer sur son vélo, symbole de son engagement pour une mobilité plus autonome et responsable.



Les écoliers de Montbrison-sur-Lez à l'issue de leur formation

Cette initiative, animée par le Comité Départemental de la Drôme (Codep26), rencontre déjà un vif succès. En effet, après l'école de Montbrison-sur-Lez à l'automne, les écoles de Grignan et Saint-Pantaléon-les Vignes verront leurs sessions s'achever en mars. Enfin, si l'opération est en cours à Visan, les écoles de Taulignan, Réauville, Richerenches et Roussas réaliseront leurs cycles avant les vacances d'été. Toujours en lien avec cette thématique, certaines écoles prévoient des projets d'envergure pour le printemps, portant sur l'organisation d'un tour de l'Enclave à vélo ou une sortie de deux à trois jours.



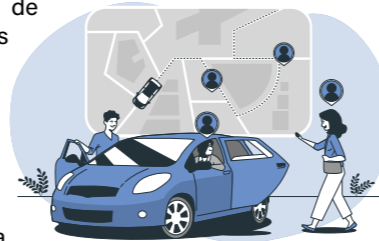
Atelier participatif dans le cadre de l'établissement du schéma

Covoiturage du quotidien

Une réflexion est en cours sur le covoiturage du quotidien, pour une mise en œuvre avant l'été, éventuellement dans le cadre d'un partenariat avec les intercommunalités voisines. Concrètement, l'objectif est de mettre à disposition des habitants du territoire une plate-forme d'utilisation adaptée et d'apporter plus de visibilité aux aires de covoiturage.

Les objectifs sont multiples :

- ✓ Le service serait proposé à toutes les personnes actives effectuant un trajet domicile-travail de manière régulière, ainsi que, dans un second temps, aux usagers pour des trajets courtes distances et ponctuels.
- ✓ Apporter une alternative de transport pour les personnes non mobiles.
- ✓ Réduire les émissions de gaz à effets de serre et inscrire cette action dans le cadre des engagements du PCAET.



Une communication large sera lancée dès que cette plate-forme sera opérationnelle. A suivre donc !

Travail en partenariat avec les Régions pour une meilleure prise en compte des enjeux de terrain de notre territoire :

La Communauté de Communes est en relation régulière avec les Régions SUD et AURA, autorités organisatrices des mobilités, pour trouver des réponses aux spécificités de notre territoire. Deux avancées sont à souligner :

- ✓ La région sud a intégré les lignes exploitées par la Région AURA desservant le territoire de l'Enclave des Papes Pays de Grignan, au calculateur ZOU. Cela permet ainsi aux usagers de n'avoir accès qu'à un seul outil pour planifier leurs trajets.
- ✓ La Région AURA, afin de densifier l'offre de liaisons régulières, notamment sur notre territoire, vient d'ouvrir les liaisons scolaires aux passagers individuels, sous réserve de places disponibles et moyennant un tarif unique (2,20 € ou abonnements spécifiques)

<https://zou.maregionsud.fr/>
<https://sim.oura.com/fr/>



CRÉATION D'UNE STRUCTURE MULTI-ACCUEIL ET D'UN RELAIS PETITE ENFANCE COMMUNAUTAIRES SUR LA COMMUNE DE VALRÉAS : UN PROJET AMBITIEUX ET ÉCORESPONSABLE



CALENDRIER

Les travaux ont démarré fin 2024 et la livraison prévisionnelle est attendue pour la fin de l'année 2025.

La Communauté de Communes concrétise son engagement envers les familles avec la création d'un nouvel espace dédié à la petite enfance à Valréas. Ce projet innovant réunit sous un même toit une structure multi-accueil moderne et le Relais Petite Enfance communautaire.

Un équipement moderne pour répondre aux besoins des familles

Le futur établissement remplacera l'actuelle crèche «Lis Amourié» dont les locaux anciens étaient inadaptés à une extension in situ et ne permettaient pas la création de places supplémentaires. Cette nouvelle structure offrira :

- ✓ Une capacité d'accueil élargie pour 39 enfants de 10 semaines à 3 ans
- ✓ Un potentiel de 90 à 110 enfants inscrits au total
- ✓ Des espaces parfaitement adaptés aux normes actuelles d'accueil des tout-petits
- ✓ Une surface totale de 585 m² (contre 328 m² actuellement)

Un pôle d'accueil du jeune enfant complet

L'innovation de ce projet réside dans sa conception globale. En intégrant le Relais Petite Enfance au sein du même bâtiment, nous créons un véritable pôle dédié à la petite enfance. Cette approche permettra :

- ✓ Une meilleure coordination des services
- ✓ Des espaces mutualisés, notamment pour la motricité
- ✓ Un accueil centralisé pour les familles
- ✓ Une synergie renforcée entre les professionnels

Une construction écoresponsable

Après un travail de plusieurs mois auquel ont été associées les futures occupantes du site, le bâtiment a obtenu la labellisation BDM Bronze en phase conception, attestant de son excellence environnementale. Cette certification garantit :

- ✓ Une conception bioclimatique optimisée
- ✓ Une utilisation raisonnée des matériaux
- ✓ Une gestion économe de l'eau et de l'énergie
- ✓ Un environnement sain pour les enfants et le personnel



Un investissement majeur pour l'avenir

Cette opération majeure pour la Communauté de Communes, évaluée à 3 267 678 €, bénéficie du soutien financier de la CAF (28 %), du Département de Vaucluse (20 %), de l'Etat (DSIL et FNADT à hauteur de 11 %) et de la Région SUD (10 %).

Implanté sur un terrain de 2 659 m² acquis par la Communauté de Communes en 2024, ce nouveau pôle petite enfance d'une surface couverte totale de 645 m², illustre notre engagement pour offrir des services de qualité aux familles du territoire.

Un nouvel exécutif pour l'interco

Le 6 février dernier, le conseil communautaire a procédé à l'élection de son nouvel exécutif suite à la démission de son président et de 15 élus valréassiens.

Réunion du conseil communautaire le 6 février 2025 à la Cité du Végétal



Pierre-André VALAYER,
Président
Maire de Richerenches
1^{er} Vice-président au SMBVL
Vice-président au SYPP
Gérant de société



Carole CHEYRON-DESLYS
1^{ère} vice-présidente
en charge de la commission :
Aménagement et Cohérence territoriale
Maire de Colonzelle
Cadre secteur bancaire



Norbert PERRIN
2^{ème} vice-président
en charge de la commission :
Développement durable
Maire de Réauville
Vice-Président Finances au SDED
Cadre retraité ENEDIS



Jean-Marie ROUSSIN
3^{ème} vice-président
en charge de la commission :
Développement Économique
Vice-président au SCOT
Assureur retraité



Jean-Luc BODIN
4^{ème} vice-président
en charge de la commission :
Finances / Maire de Chantemerle
les Grignan depuis octobre 2021
35 ans Chef d'Entreprise dans le
domaine de la Biologie médicale



Marie-Catherine PEYRON
5^{ème} vice-présidente
en charge de la commission :
Enfance, Jeunesse, Solidarité
Adjointe à la Mairie de Chamaret
Ancienne manager de centre équestre



Jean-Louis MARTIN
6^{ème} vice-président
en charge de la commission :
Tourisme et Attractivité
Maire de Taulignan
Retraité du secteur bancaire

Malgré les diversités culturelles et historiques du territoire, ainsi que les spécificités liées à l'appartenance de la Communauté de Communes aux départements de la Drôme et du Vaucluse, et aux régions Sud et Auvergne-Rhône-Alpes, les élus se sont engagés à poursuivre, dans l'intérêt des administrés, les projets en cours jusqu'à l'issue de ce mandat.

Concernant le travail sur le périmètre intercommunal, il devra répondre à une méthodologie assurant la sérénité des échanges en s'appuyant sur des études d'impact permettant d'évaluer les conséquences financières, techniques et organisationnelles des modifications envisagées.